



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, à la question parlementaire n° 3352 de Madame la Députée Djuna Bernard

- 1. Monsieur le Ministre est-il au courant de problèmes affectant les services informatiques essentiels dans le domaine de l'éducation à la suite de la panne de l'application LuxTrust ?**
- 2. Existe-t-il des recommandations concrètes du ministère à l'attention des enseignant.e.s afin d'assurer la continuité pédagogique durant la période d'indisponibilité de l'application Luxtrust, notamment en ce qui concerne l'accès aux outils numériques indispensables au déroulement des cours ?**

Suite aux difficultés techniques au niveau de LuxTrust, le Centre de gestion informatique de l'éducation (CGIE) a été informé par ce dernier à 18h58 des difficultés rencontrées durant la journée du 16 décembre. Dès ce moment, les équipes du CGIE se sont penchées sur les problèmes engendrés et ont élaboré des solutions de rechange.

Le CGIE dispose d'un système alternatif d'authentification forte, dénommé *eduKey*, et a mis en œuvre l'ensemble des mesures nécessaires afin de garantir l'accès aux applications concernées via IAM et *eduKey*, utilisé à titre de solution alternative temporaire. L'ensemble des agents du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ainsi que les enseignants ont été informés de la situation par courriel vers 7h20 le matin du 17 décembre.

Par ailleurs, le CGIE travaille actuellement à la mise en place d'adaptations techniques visant à simplifier le processus d'accès et d'enregistrement sur l'application *eduKey*. Ces ajustements seront disponibles à court terme.

Il est toutefois essentiel pour le ministère de maintenir un niveau élevé de sécurité et de ne prendre aucun risque en matière de protection des données, ce type d'incident technique étant fréquemment exploité par des acteurs malveillants pour lancer des campagnes de phishing ou d'autres attaques ciblées.

Luxembourg, le 17 décembre 2025

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude MEISCH